Trivalis

ENSEMBLE VALORISONS NOS DÉCHETS



RAPPORT ANNUEL 2025

Sur le prix et la qualité du service public
de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés



L'année 2025 vient conclure un mandat traversé par de nombreuses crises qui ont impacté les conditions du traitement des déchets ménagers en Vendée et en France.

De manière non-exhaustive, je peux évoquer la période COVID, durant laquelle les unités de traitement vendéennes ne se sont jamais arrêtées, l'épidémie de grippe aviaire qui a particulièrement frappé notre territoire en 2022, et entraîné la réquisition de plusieurs équipements de Trivalis ou encore le début de la guerre en Ukraine, qui en impactant fortement le prix des matières premières et de l'énergie, a détérioré les conditions d'investissement de l'Unité de Production de Combustible Solide de Récupération.

Néanmoins, malgré ces conditions difficiles, le syndicat départemental a toujours cherché à préserver l'intérêt de ses adhérents et donc des vendéens.

Si je ne dois retenir qu'une seule chose en cette année 2025 encore riche en événements pour Trivalis, c'est que la Vendée est passée sous la barre symbolique des 100 000 tonnes d'ordures ménagères résiduelles produites par an. Avec 98 000 tonnes d'ordures ménagères produites, c'est presque 15 000 tonnes de moins qu'au début de ce mandat, alors même que la population départementale n'a cessé de croître pendant cette période.

Je suis très fier de la résonance de ce chiffre qui affirme à la fois, la pérennité de l'engagement des vendéennes et vendéens pour mieux trier, pour mieux valoriser, pour mieux consommer et finalement produire moins de déchets ultimes.

Cette orientation est confirmée par un taux de valorisation des déchets de 80 %, qui devrait encore être accentué dans l'avenir par la mise en service de Vendée Tri deuxième génération en 2026. Le centre de tri départemental situé à La Ferrière a vu son process totalement remplacé par des machines particulièrement innovantes et évolutives (compatibles IA). Avec une capacité de 50 000 tonnes, Vendée Tri deuxième génération deviendra le plus important centre de tri français des emballages.

Si un cycle s'achève, une nouvelle mandature se profile en 2026, marquée par l'élection de la nouvelle gouvernance de Trivalis au cours du comité syndical d'installation prévu le 9 juin prochain. 65 délégués issus des collectivités publiques adhérentes du syndicat vont élire la ou le Président(e) et les Vice-présidents associés de Trivalis.

Ce nouveau comité syndical constitué en juin devra tracer les objectifs 2032 pour le traitement des déchets vendéens, dans un contexte économique difficile et une réglementation de plus en plus complexe et trop souvent incohérente.

La définition des orientations précises du mandat reviendra aux nouveaux élus, mais je considère que les décisions futures devront s'appuyer sur un triptyque incontournable composé de mesures pour réduire les ordures ménagères, de la recherche de solutions pour toujours mieux valoriser la matière et enfin du développement de l'innovation, afin que la Vendée reste un territoire leader de la gestion des déchets en France.

Continuons donc tous ensemble à réduire et valoriser nos déchets !

Damien Grasset,

Président de Trivalis

Maire de Montréverd

Vice-Président de Terres de Montaigu Communauté d'Agglomération

Conception : Trivalis | Crédits photos : Trivalis, Maël Gonnet (p7), Clémence Biteau (p19) | Document imprimé sur papier 100 % recyclé | Juin 2026

SOMMAIRE

4 > LA PRÉSENTATION DU SYNDICAT

6 > LES ÉQUIPEMENTS DE TRAITEMENT DES DÉCHETS

8 > TRIVALIS 2030 : VERS LES RESSOURCES DE DEMAIN

10 > LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

12 > LES ACTIONS DE SENSIBILISATION

14 > LA SANTÉ ET L'ENVIRONNEMENT

15 > LA BIODIVERSITÉ

16 > LES EMBALLAGES, PAPIERS, VERRE ET BIODÉCHETS

18 > LES DÉCHETS DE DÉCHÈTERIES

20 > LES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES

21 > LE BILAN GÉNÉRAL DES DÉCHETS

22 > LES COMPTES FINANCIERS : LES CHIFFRES-CLÉS

26 > LES INDICATEURS DE SUIVI



LA PRÉSENTATION DU SYNDICAT

CHIFFRES CLÉS

829 931
habitants *

6 720 km²
de superficie

17 collectivités
en charge de la collecte,
adhérentes à Trivalis

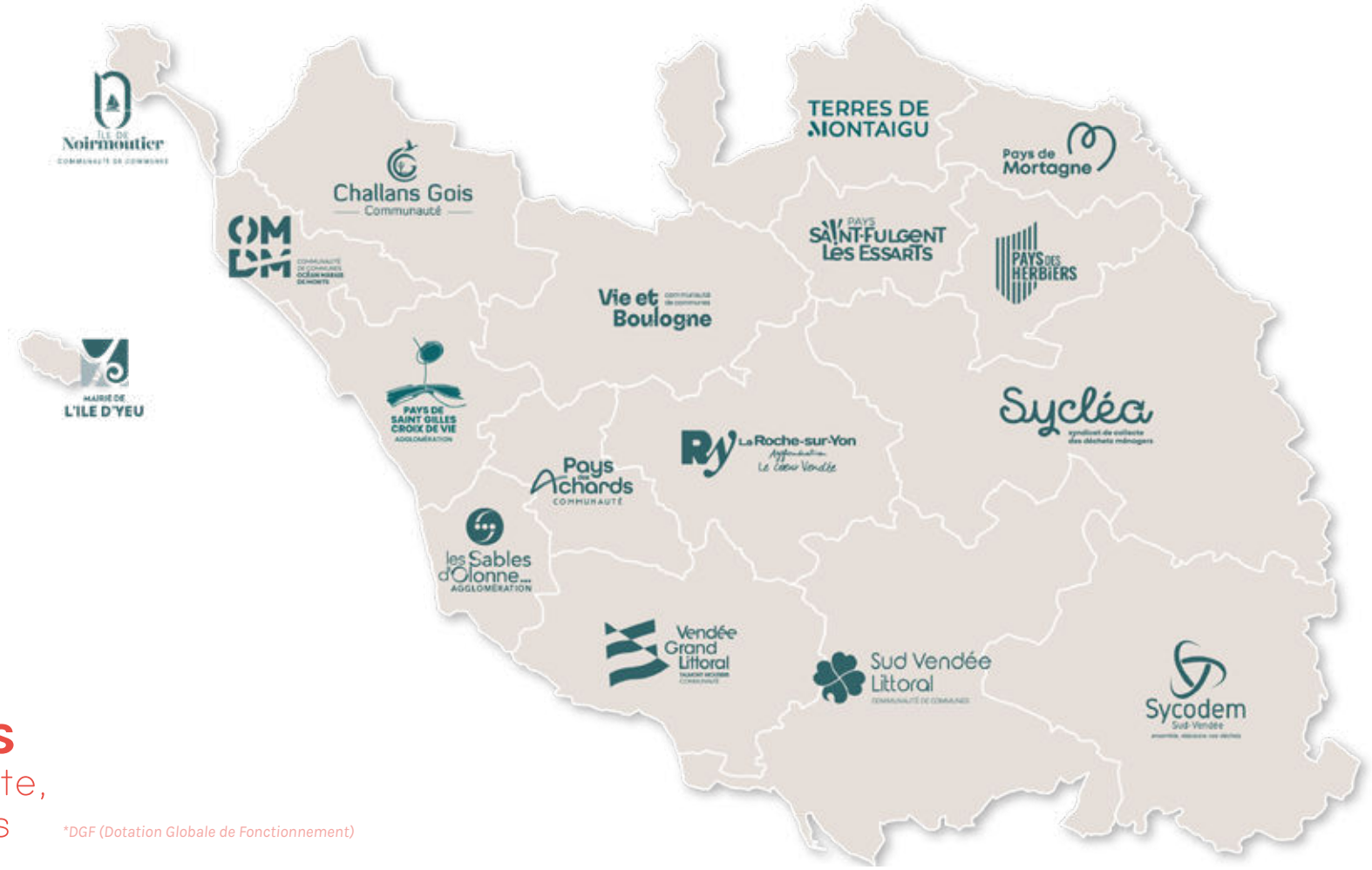

*DGF (Dotation Globale de Fonctionnement)

Syndicat départemental d'études à sa création en 1997, Trivalis s'est transformé en 2003 en un syndicat mixte départemental d'études et de traitement des déchets ménagers et assimilés de Vendée.
Le syndicat gère le traitement et la valorisation des déchets ménagers et assimilés des 255 communes vendéennes via ses 17 collectivités adhérentes. Ces collectivités assurent la collecte des déchets (ordures ménagères, emballages, papiers, verre, biodéchets et déchets de déchèteries) de leurs usagers.

Trivalis s'appuie sur ses différents équipements de transfert et de traitement, en application de la réglementation, pour assurer le transport des déchets, leur valorisation ou leur élimination.
Depuis plus de 20 ans, l'ampleur départementale et l'action multi-partenariales de Trivalis en font un acteur majeur du développement durable en Vendée.

Le syndicat départemental emploie 44 agents permanents.

LE COMITÉ SYNDICAL

. 17 collectivités membres
. 62 élus délégués titulaires
et 62 élus délégués suppléants
. 4 réunions en 2025

LE BUREAU

. 12 membres
. 11 réunions en 2025

LES COMMISSIONS

. Finances et gestion
. Technique
. Administration générale, contentieux et veille juridique
. Communication, animation et prévention
. Innovation, CSR et énergie
. Relations avec les collectivités et les partenaires



LE PRÉSIDENT ET LES VICE-PRÉSIDENTS DU BUREAU DE TRIVALIS



Damien Grasset
Président de Trivalis
Président de la Commission Communication, animation et prévention



Guy Plissonneau
1er Vice-Président
Président de la Commission Finances et gestion



Anne Aubin-Sicard
2ème Vice-Présidente
Présidente de la Commission Administration générale, contentieux et veille juridique



Patrice Pageaud
3ème Vice-Président
Président de la Commission Technique



Pierre Careil
4ème Vice-Président
Commission Relations avec les collectivités et les partenaires



Stéphane Bouillaud
5ème Vice-Président
Commission Innovation, CSR et énergie



Yannick Soulard
6ème Vice-Président
Commission Administration générale, contentieux et veille juridique



Yoann Grall
7ème Vice-Président
Commission Communication, animation et prévention



Frédéric Fouquet
8ème Vice-Président
Commission Technique



Lionel Gazeau
9ème Vice-Président
Commission Technique



Noël Verdon
10ème Vice-Président
Commission Technique



Christophe Hogard
11ème Vice-Président
Commission Technique

LES ÉQUIPEMENTS DE TRAITEMENT DES DÉCHETS

Les équipements publics du syndicat



CENTRE DE TRI

	Exploitant	Déchets réceptionnés
VENDÉE TRI La Ferrière	Sepur	19 654 t



CENTRES DE TRANSFERT

	Exploitant	Déchets réceptionnés
Angles	Bati recyclage	5 893 t
Château-d'Olonne	Urbaser	16 237 t
Foussais-Payré	Bati Recyclage	4 148 t
L'Ile d'Yeu	Suez	3 442 t
Givrand	Véolia Propreté	26 820 t
La Barre-de-Monts	Véolia Propreté	15 612 t
La Boissière-de-Montaigu	Brangeon	16 781 t
La Ferrière	Sepur	34 887 t
La Guérinière	Véolia Propreté	8 478 t
Mouzeuil-Saint-Martin	Bati Recyclage	17 330 t
Saint-Prouant	Brangeon	16 728 t



UVÉOR

	Exploitant	Déchets réceptionnés
Trivalandes Saint-Christophe-du-Ligneron	Véolia Propreté	48 798 t
Trivalonne Château d'Olonne	Urbaser	31 812 t



UNITÉ DE PRODUCTION DE CSR

	Exploitant	Déchets réceptionnés
Trivalandes Saint-Christophe-du-Ligneron	Véolia Propreté	43 234 t



INSTALLATIONS DE STOCKAGE

	Exploitant	Déchets réceptionnés
Tallud-Saint-Gemme	Bati Recyclage	16 983 t
Les Pineaux	Bati Recyclage	10 440 t
Sainte-Flaive-des-Loups	Bati Recyclage	22 041 t
Saint-Christophe-du-Ligneron	Véolia Propreté	23396 t
Longèves	Bati Recyclage	3 624 t



PLATEFORMES DE COMPOSTAGE INDUSTRIELLES

	Exploitant	Déchets réceptionnés
Givrand	Véolia Propreté	6 803 t
La Guérinière	Véolia Propreté	3 952 t



PLATEFORMES DE COMPOSTAGE DE QUARTIER

	Exploitant	Déchets réceptionnés
Dompierre-sur-Yon	Valdéfis	43 t
Grosbreuil	Valdéfis	26 t
Les Clouzeaux	Valdéfis	16 t
Saint-Philbert-de-Bouaine	Valdéfis	30 t



Les autres équipements (hors Trivalis)

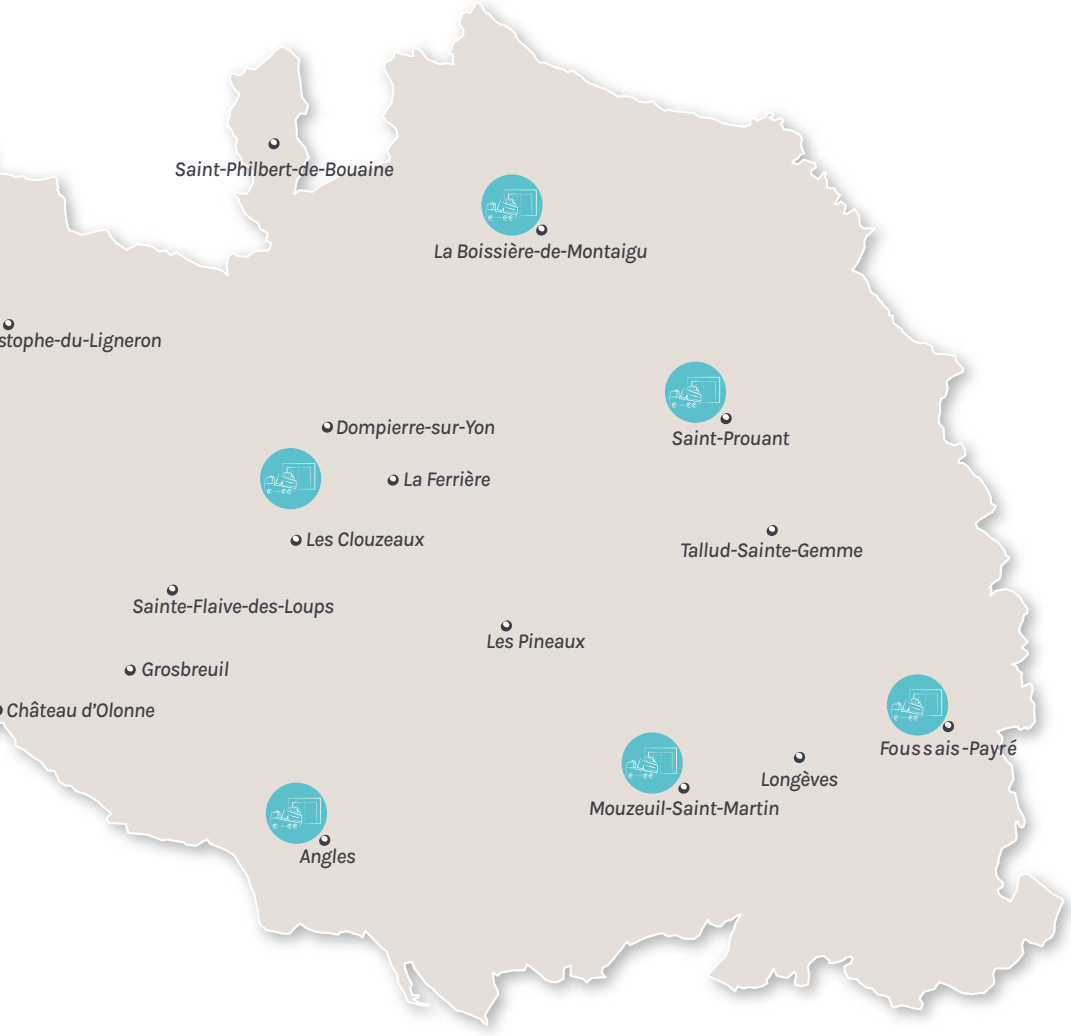



COMPOSTAGE COLLECTIF

221 équipements de compostage

mis en place depuis 2010

dans des établissements scolaires, au sein de quartiers ou en bas d'immeuble, en EHPAD ou dans des campings



COMPOSTAGE INDIVIDUEL

4 339 composteurs

distribués en 2025

165 890 composteurs distribués depuis 2004

soit un taux d'équipement des foyers de 52 %



DÉCHÈTERIES

Un réseau de **65 déchèteries** sur le territoire dont 35 équipées d'une zone de réemploi



RECYCLERIES

Un réseau de **17 recycleries** sur le département de la Vendée

TRIVALIS 2030 : vers les ressources de demain



En 2022, le syndicat a engagé une réflexion stratégique sur son activité de traitement des déchets pour répondre aux enjeux de notre société. Accompagné du cabinet de conseils Nepsio, Trivalis a défini en 2023 son plan d'actions « Trivalis 2030, vers les ressources de demain en Vendée ».

Pour les sept années à venir, le syndicat se donne trois objectifs :

- Accompagner les évolutions et les attentes sociétales (préservation de l'environnement, développement de l'économie circulaire, production d'énergie locale,...)
- Renforcer ses moyens d'actions
- Développer les services pour les collectivités adhérentes, les usagers et l'ensemble des acteurs du territoire vendéen en conservant une longueur d'avance.

Cette ambition s'inscrit dans une exigence : diminuer l'empreinte carbone des activités du syndicat par une réduction de ses émissions de gaz à effet de serre, une décarbonation des déplacements, une sobriété énergétique couplée à une production d'énergies renouvelables.

Pour répondre à ses objectifs, le syndicat se donne 7 ans pour mettre en place 10 actions.

01. RÉDUIRE l'impact carbone de Trivalis et de ses collectivités adhérentes

02. CONTRIBUER activement au développement des énergies renouvelables sur le territoire

03. DÉMULTIPLIER les actions de prévention et de communication

04. SYSTÉMATISER le double tri humain et mécanique

05. PLACER l'innovation au coeur de l'action

06. VALORISER davantage les matières collectées

07. STRUCTURER une filière de traitement des biodéchets

08. DÉVELOPPER les conseils auprès des collectivités adhérentes

09. RENFORCER la veille et la R&D

10. ENGAGER de nouveaux partenariats

Exemples d'actions mises en place en 2025



LE TRANSPORT DES DÉCHETS DÉCARBONÉ

Trivalis s'est engagé dans une démarche de décarbonation ambitieuse des transports lourds de ses propres activités. Les dix gros-porteurs qui assurent les trajets depuis les centres de transfert du syndicat vers ses équipements de traitement, sont totalement décarbonés depuis le 1er janvier 2024.

L'entreprise DUFEU, retenue sur ce marché, propose une flotte majoritairement composée de camion bio-GNV et d'un porteur électrique.

Les 415 000 km parcourus annuellement, ne produisent plus de particules fines, soit 27 % de Nox (émission d'oxydes d'azote émise par la combustion des carburants d'origine fossile) en moins et l'émission de CO^2 a été réduite de plus de 80 %.

De la même manière, pour la rotation des caissons de déchèteries, l'entreprise Bâti-Recyclage utilise des porteurs bio-GNV, en optimisant notamment le transport de gravats. L'entreprise utilise aussi des camions fonctionnant au carburant végétal issu des résidus de colza.

Depuis 2025, les camions transportant les déchets arborent un tout nouvel habillage.



2ÈME EXPÉRIMENTATION DE BOÎTES RÉEMPLOYABLES EN CAMPING

Trivalis accompagne les acteurs du tourisme dans leur réduction des déchets, notamment par la mise en place de solutions telles que le réemploi des emballages.

En 2024, le syndicat expérimentait pour la première fois une offre de boîtes à pizza réemployables dans deux campings du littoral. Cette opération avait alors permis d'éviter près de 1 500 déchets d'emballages à usage unique.

Fort du succès de cette expérimentation, Trivalis a élargi en 2025 ce test à 17 snacks de campings en proposant un service de boîtes réemployables comprenant, boîtes à pizza, boîtes à burger ou encore barquettes de frites.

Avec l'appui de l'opérateur de réemploi, *« Les Boîtes Nomades »* (via un marché de prestation) et le soutien de Citéo, Trivalis a proposé aux campings, la prise en charge de 50 % du coût de l'abonnement mensuel de « location de boîtes ».

Au total, plus de 23 000 déchets d'emballages à usage unique ont été évités grâce à cette expérimentation.

LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS



JANVIER

RENCONTRE DÉPARTEMENTALE SUR LE RÉEMPLOI DES MEUBLES ET OBJETS

Le 30 janvier, Trivalis et le Pôle ESS Vendée, réseau de développement et de promotion de l'Économie Sociale et Solidaire en Vendée, organisaient une rencontre relative au réemploi des meubles et objets. Cette première édition visait à rassembler les différents acteurs du secteur en Vendée : recycleries, éco-organismes et collectivités locales. Organisé à la CCI de la Vendée, cet événement a réuni 70 participants. La matinée a débuté par une table ronde « Recycleries et collectivités : une association incontournable pour favoriser le réemploi de proximité ». Puis, le temps fort s'est poursuivi avec plusieurs « *speed-meetings* » afin de favoriser les rencontres entre recycleries, éco-organismes et collectivités. Il s'agissait également de mieux comprendre le fonctionnement des éco-organismes et de connaître leurs soutiens possibles aux recycleries, qu'elles soient gérées par les collectivités ou les acteurs de l'ESS.



AVRIL

INAUGURATION DE L'UNITÉ DE PRODUCTION DE CSR À TRIVALANDES

Le 25 avril, Damien Grasset, président de Trivalis, a inauguré sur le pôle environnemental de Trivalandes, à Saint-Christophe-du-Ligneron, la nouvelle unité de production de Combustible Solide de Récupération (CSR). L'unité va produire jusqu'à 18 000 tonnes de CSR, à partir de déchets non dangereux (n'ayant pu être triés et recyclés), appelés « refus ». Une partie de ce CSR produit pourra alimenter une chaudière du groupe PiveteauBois. Cette nouvelle unité, d'un coût global de 20 millions d'euros, a été réalisée avec le soutien de l'ADEME, à hauteur de 3 millions d'euros. Le circuit de visite existant sur le site de Trivalandes a été réaménagé afin d'inclure la pédagogie relative à cette nouvelle installation. Le site accueille désormais les groupes de visiteurs, principalement des scolaires, dans un cheminement modernisé qui présente les différentes étapes du parcours de la « poubelle » noire.



JUIN

CRÉATION DU GIP GÉO VENDÉE

L'Association des Maires et Présidents de Communauté de Communes de Vendée (APMCV), le SyDEV et Vendée Eau ont créé en 2006 l'association Géo Vendée pour accompagner les structures et organismes publics vendéens dans la gouvernance, la valorisation et l'innovation par la donnée. En 2021, Trivalis adhère à l'association Géo Vendée. Le développement du Jumeau Numérique à l'échelle départementale porté par Géo Vendée ainsi que l'accélération des applicatifs basés sur la donnée base de l'IA, ont conduit Géo Vendée à faire évoluer son statut juridique afin de se doter d'une gouvernance plus adaptée à ces nouveaux défis. Au 1er juillet, Géo Vendée devient ainsi un Groupement d'Intérêt Public (GIP). Les 5 membres fondateurs de cette nouvelle entité (le Département, Vendée Numérique, le SyDEV, Vendée Eau et Trivalis) incarnent cette nouvelle dynamique. Laurent Favreau, Vice-président du Conseil départemental et Président du SYDEV, devient président du Groupement d'Intérêt Public Géo Vendée.



JUIN

SPASER, ÉLABORATION D'UN OUTIL STRUCTURANT POUR DES ACHATS DURABLES

Le Schéma de Promotion des Achats Socialement et Ecologiquement Responsables (SPASER) est un document stratégique qui permet de définir et d'orienter la politique d'achat en respectant les piliers du développement durable : social, environnement et développement économique. Ce document s'impose à toutes les collectivités dépassant les 50 millions d'euros d'achats par an, Trivalis a franchi ce cap en 2025. Le syndicat a travaillé à l'élaboration d'un SPASER, dont la mise en œuvre a été validée par les élus en 2025. Au-delà de l'obligation réglementaire, la mise en place de ce document s'inscrit parfaitement dans la stratégie définie par la feuille de route « Trivalis 2030, vers les ressources nouvelles ».



SEPTEMBRE

DÉPLACEMENT D'UNE DÉLÉGATION VENDÉENNE AU LIBAN

Trivalis, Vendée Eau et le SyDEV accompagnent plusieurs communes du Liban par leur expertise technique afin d'améliorer la gestion des déchets, de l'eau et de l'énergie. Fin septembre, une délégation composée d'élus et d'agents des 3 syndicats se sont rendus au Liban afin d'échanger sur l'avancée des projets en cours. Une rencontre a été organisée avec la ville d'Araya (banlieue de Beyrouth) qui travaille sur le renforcement du tri et de la valorisation des déchets recyclables et des déchets organiques, afin de réduire la mise en décharge. La délégation s'est aussi rendue à Hammana, commune du Mont Liban qui dispose d'une station de production d'eau potable et de traitement des eaux usées qui n'est plus fonctionnelle depuis plusieurs années. L'objectif du soutien vendéen vise à remettre en état ces installations et à les autonomiser énergétiquement par des centrales solaires, ceci dans le but de structurer un service public pérenne de gestion de l'eau. À Zahlé, ville de 150 000 habitants dans la plaine de la Bekaa, Trivalis accompagne la collectivité pour déployer des solutions de tri à la source des biodéchets. À terme, ce sont entre 3 000 et 5 000 tonnes de biodéchets qui seront valorisées en compost auprès d'agriculteurs locaux. Pour cette dernière action, Trivalis s'est aussi appuyé sur l'expertise technique de plusieurs adhérents (CC Ile de Noirmoutier, CC Océan Marais de Monts, Pays de Saint-Gilles-Croix-de-Vie Agglomération et SyCODEM).



NOVEMBRE

ACCUEIL DE LA COMMISSION DÉCHETS DE LA FNCCR EN VENDÉE

Le 5 novembre, la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR) organisait sa commission « Déchets » délocalisée en Vendée, dans les locaux de Trivalis. Présidée par Damien Grasset, la Commission a pu échanger sur les sujets d'actualités comme la responsabilité élargie du producteur (REP) ou encore le projet de Loi de finances 2026 et la nouvelle trajectoire de la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes). La journée s'est poursuivie par la visite de deux équipements du syndicat : la plateforme de compostage de biodéchets à Givrand et le pôle environnemental de Trivalandes, à Saint-Christophe-du-Ligneron.

LES ACTIONS DE SENSIBILISATION







PROMOTION DES PROTECTIONS HYGIÉNIQUES LAVABLES

Afin de réduire la production de déchets textiles sanitaires à usage unique dans le sac noir, le syndicat a créé, en 2021, le dispositif Rouge Party®, un programme d'actions pour promouvoir l'utilisation des protections hygiéniques lavables. Au cours de l'année 2025, Trivalis a poursuivi son engagement à travers de nouvelles actions.

- Après avoir imaginé et testé la mallette pédagogique Rouge Party®, et grâce au soutien financier de la Région des Pays de la Loire, Trivalis lançait la production en série de la mallette de jeu. Ainsi, en février, Trivalis distribuait gratuitement 56 mallettes aux collèges, lycées et collectivités en ayant fait la demande.

- En avril, Trivalis a remis 300 serviettes hygiéniques lavables (en kit de 3 serviettes) à l'épicerie solidaire étudiante « Ma'Yonnaise » du Campus universitaire de La Roche-sur-Yon, dans le but de rendre accessible ces protections coûteuses aux jeunes femmes. Le syndicat était également présent à la Fête du campus et à l'évènement « Festember » pour sensibiliser les jeunes sur ce sujet.

- En mai, à l'occasion de la Journée mondiale de l'hygiène menstruelle, le syndicat a lancé une campagne de communication intitulée « Culottées au naturel » pour faire connaître et donner envie de passer aux protections hygiéniques lavables.

- Tout au long de l'année, des stands et des réunions de sensibilisation se sont tenus en recycleries, dans les Missions locales ou encore auprès de la Maison Départementale des Solidarités et de la Famille (MDSF). Une vingtaine d'animations a également été organisée dans les collèges et lycées et a permis de sensibiliser près de 500 jeunes.

DE NOUVEAUX CONTENANTS RÉEMPLOYABLES POUR LES ÉVÉNEMENTS

Depuis 2010, Trivalis accompagne les organisateurs d'événements, associations et collectivités, via le dispositif « Le tri est de la fête » qui propose des outils concrets pour réduire les déchets et simplifier le tri sur les manifestations, comme le service de location de gobelets réutilisables. En 2025, le syndicat a ajouté une nouvelle offre pour compléter ce service : la location de petits et grands bols réutilisables afin de remplacer la vaisselle jetable utilisée sur les événements. Après une phase de test menée sur plusieurs événements en 2024, Trivalis a commandé 30 000 bols, ainsi que des caisses qui servent au stockage des contenants. La gestion du parc a été confiée à l'entreprise d'insertion Trait d'union : stockage, préparation des commandes, livraison et retrait des contenants sur le lieu de l'événement, ainsi que le lavage des contenants. Les organisateurs d'événements en Vendée, collectivités et associations, peuvent réserver leurs contenants sur trivalis.fr. À l'issue de la manifestation, le coût de la location des contenants (et les éventuels contenants manquants) est facturé à l'organisateur.



ACCOMPAGNEMENT DU TRI À LA SOURCE DES BIODÉCHETS

Depuis 2024, les collectivités locales qui collectent les déchets doivent proposer à leurs usagers une solution de tri à la source des biodéchets. Trivalis les accompagne maintenant depuis plus de 2 ans, à la mise en place de solutions de compostage individuel ou collectif (diagnostic de faisabilité, formation des équipes, suivi des sites, ...). En 2025, le Pays de Saint-Gilles-Croix-de-Vie Agglomération a renforcé ses moyens de tri des biodéchets en installant des abri-bacs en points d'apports volontaires. Par ailleurs, 4 nouveaux sites de compostage ont été installés, pour lesquels Trivalis accompagne l'animation du réseau des référents de ces sites. Sur le territoire des Sables d'Olonne Agglomération, Trivalis a mené une mission de porte-à-porte pour aider au déploiement de la collecte des biodéchets en centre-ville, en rencontrant près de 1 500 foyers. D'autres sites de compostage ont également été mis en place, comme par exemple aux Essarts-en-Bocage, aux Brouzils, à Saint-Jean-d'Hermine ou encore à Aizenay.



TOURISME DURABLE : LES ACTIONS PHARES DE L'ÉTÉ 2025

Afin de faire de la « Vendée, une destination presque 0 déchet », Trivalis a poursuivi ses actions auprès des professionnels du tourisme et des vacanciers. En amont de la saison estivale, Trivalis a développé plusieurs actions en faveur des professionnels, véritables relais des consignes de tri en Vendée et des gestes en faveur de la réduction des déchets :
- Page web dédiée sur trivalis.fr, afin qu'ils puissent commander des supports d'information.
- Distribution de documents lors de temps forts (Bourse aux documents, Journée de diffusion...).
Le syndicat a lancé une campagne de communication dédiée aux touristes avec des messages sur les bons gestes à adopter pendant les vacances. Enfin, pour la 3ème année consécutive, les animateurs de la Team Trivaoù, munis de leur vélo-cargo, ont sensibilisé plus de 6 600 vacanciers sur le littoral et l'Ile d'Yeu. Ils ont ainsi rappelé aux vacanciers les consignes de tri en Vendée et donné les clés pour réduire leur production de déchets, même en vacances !



TROPHÉE COLIBRI : 3ÈME ÉDITION

Lancé en 2023 par Trivalis, le Trophée Colibri a pour objectif de récompenser et valoriser les initiatives locales et duplicables en faveur de la réduction des déchets. Pour la 3ème édition, le syndicat a reçu une dizaine de candidatures répartie dans 3 catégories : collectivité, association et jeune entreprise. Le 28 novembre, à l'occasion de la Semaine européenne de réduction des déchets, Damien Grasset, président de Trivalis, récompensait les 3 lauréats 2025, au sein de la toute nouvelle Écocyclerie du Pays de St Gilles-Croix-de-Vie Agglomération. Le Sycodem Sud Vendée et l'Écolieu La Gataudière, dans la catégorie *Collectivité*, pour son projet « Les Mardis Anti-gaspi ». Jeanette & Zigzag, dans la catégorie *Association*, pour son projet « La Ressourcerie du costume de spectacle et cinéma ». LOCALL., dans la catégorie *Jeune entreprise*, pour son projet « LOCALL., la plateforme qui facilite la location de matériel entre particuliers. » Les lauréats ont remporté chacun leur trophée Colibri et ont également bénéficié d'une mise en lumière via les réseaux sociaux et le site web du Syndicat.

LA SANTÉ ET L'ENVIRONNEMENT

Le syndicat met en place des mesures afin de prévenir et d'atténuer les effets préjudiciables à la santé et à l'environnement lors des opérations de gestion des déchets.

CENTRE DE TRI

- Traçabilité de l'ensemble des lots de matières recyclables valorisées dans les usines de recyclage.
- Analyses semestrielles des eaux de lagune.
- Analyse des risques "Foudre" suite à l'extension du batiment.
- Usines équipées de systèmes de détection incendie reliés à une astreinte.
- Usine sous bâtiment fermé et équipée de système de captation des poussières.
- Contrat de dératisation par l'exploitant.

UVÉOR

- Usines sous bâtiment fermé et équipées de système de traitement de l'air (lavage acide et traitement biomasse) pour réduire les émissions d'odeurs et de composés type COV, ...
- Usines équipées de systèmes de détection incendie reliés à une astreinte.
- Analyses de chaque lot de compost pour l'ensemble des paramètres définis par la norme NF U44-051 et le label TERROM (fréquences d'analyse supérieures aux fréquences définies par la norme).
- Analyses séparées des lots de compost d'ordures ménagères et des lots de compost de déchets verts (garantie d'absence de dilution).
- Installation de portiques de brumisation de neutralisant d'odeurs autour des portes les plus sensibles (maturation) pour réduire les gênes éventuelles pour les riverains.
- Renforcement de la traçabilité des composts épandus dans les parcelles agricoles par un suivi des évacuations par la Chambre d'Agriculture de la Vendée (tiers expert).
- Mise en place d'un plan "odeurs" pour proscrire les nuisances sur Trivalonne : installation de portes de séparation de la fosse et de la zone de réception, renforcement du suivi de l'arrosage du biofiltre, transport compost en camions bâchés, etc.

INSTALLATIONS DE STOCKAGE

- Analyses hebdomadaires des lixiviats bruts et traités, par un laboratoire interne.
- Analyses trimestrielles des lixiviats traités, par un laboratoire extérieur agréé.
- Analyses semestrielles des bassins d'eaux pluviales, par un laboratoire extérieur agréé.
- Captage à l'avancement des biogaz dans les casiers en exploitation pour réduire les émissions de biogaz dans l'atmosphère et limiter les GES.
- Réduction de la concentration de certains paramètres physico-chimiques en sortie de station par rapport à la réglementation nationale.
- Réhabilitation des alvéoles par une membrane PEHD étanche pour proscrire l'impluvium dans les déchets (réduction de la production de lixiviats) et renforcer la captation des biogaz émis par les casiers réhabilités.
- Exploitation par demi-casier pour limiter la production de lixiviats et les émissions d'odeurs.
- Installation de détecteurs de flamme reliés à une astreinte autour des zones exploitées pour réduire les risques d'incendie (aucun incendie majeur depuis 2012).
- Exploitation de 3 équipements de cogénération pour la production d'électricité et de chaleur issue de la valorisation du biogaz.



UNITÉ DE PRODUCTION DE CSR

- Récupération de la chaleur issue de la combustion du biogaz de l'ISDND attenant.
- Usine sous bâtiment fermé et équipée de système de traitement de l'air (lavage acide et traitement biomasse) pour réduire les émissions d'odeurs et de composés type COV, ...
- Usine équipée de systèmes de détection incendie reliés à une astreinte.
- Analyses de chaque lot de CSR pour l'ensemble des paramètres définis par la norme NF-EN-15359.

CENTRES DE TRANSFERT

- Implantation de panneaux solaires sur les toitures des sites à La Boissière-de-Montaigu et à Saint-Prouant.

PLATEFORME DE COMPOSTAGE

- Production de 3 000 tonnes de compost de biodéchets et déchets végétaux normés SOCLE COMMUN.
- Valorisation locale du compost dans un rayon inférieur à 20 km (agriculture).

LA BIODIVERSITÉ

Plusieurs actions afin de préserver la biodiversité des sites de traitement sont menées chaque année.

ISDND à Tallud-Sainte-Gemme
> Suivi naturaliste : étude faune, flore et zone humide
> Création et application d'un plan de gestion différenciée afin de favoriser la biodiversité
> Création d'une mare et d'un refuge faune
> Eco-pâturage avec des baudets du Poitou
> Définition de mesures compensatoires sur les zones humides et les habitats
> Demandes de dérogation sur espèces protégées identifiées sur le site







Centre de transfert à Saint-Prouant
> Eco-pâturage avec des moutons d'Ouessant

Pôle environnemental Trivalandes (UVÉOR, UP CSR et ISDND) à Saint-Christophe-du-Ligneron
> Suivi naturaliste : étude faune, flore et zone humide
> Définition de mesures compensatoires sur les zones humides et les habitats
> Demandes de dérogation sur espèces protégées identifiées sur le site





ISDND à Sainte-Flaive-des-Loups
> Suivi naturaliste : étude faune, flore et zone humide
> Contrat signé avec des écologues : réflexion sur la gestion des refuges et des zones humides
> Eco-pâturage avec différentes espèces de moutons et une vache Highland
> Création et application d'un plan de gestion différenciée afin de favoriser la biodiversité
> Définition de mesures compensatoires sur les zones humides et les habitats
> Demandes de dérogation sur espèces protégées identifiées sur le site



ISDND aux Pineaux
> Contrat signé avec des écologues : réflexion sur la gestion des refuges et des zones humides
> Création et application d'un plan de gestion différenciée afin de favoriser la biodiversité

ISDND à Talmont-Saint-Hilaire, Givrand et l'Ile d'Yeu (post exploitation)
> Diagnostic pour favoriser la biodiversité



VENDÉE TRI à La Ferrière
> Eco-pâturage avec des moutons Landes de Bretagne
> Espace biodiversité de 50 m²

LES EMBALLAGES, PAPIERS, VERRE ET BIODÉCHETS

Tonnages collectés
91 990 tonnes

Poids par habitant
111 kg/hab.

Evolution kg/hab 2024-2025
+ 0,6 %

Taux de valorisation
89 %

EMBALLAGES

Implanté à La Ferrière, au cœur de la Vendée, le centre de tri départemental, baptisé VENDÉE TRI, a été construit en 2016 par Trivalis. L'équipement réceptionne la totalité des emballages recyclables triés par les Vendéens, mais aussi ceux des 4 collectivités* du Sud Loire. Le centre de tri vendéen est un équipement unique en France puisqu'il trie uniquement les emballages. Les journaux-magazines sont collectés séparemment en Point d'Apport Volontaire. Dans le centre de tri, des trieurs optiques puis des valoristes séparent les matériaux selon leur nature (plastique, acier, aluminium, carton) et extraient les indésirables (vaisselle, objets non recyclables, ...). Les emballages sont ensuite compactés avant d'être envoyés vers les filières de recyclage dont les usines sont réparties sur le territoire français et européen.

PRODUCTION D'EMBALLAGES DEPUIS 2020

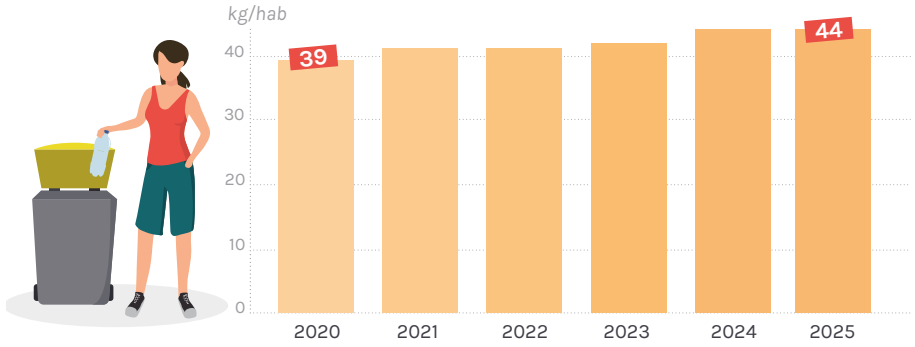

Traitement hors Vendée

20 118 tonnes d'emballages ont été exportés pour être triés dans d'autres départements.



Centre de tri
VENDÉE TRI

	Tonnes	Types de valorisation	Lieux de destination
Cartonettes	7 672	Valorisation matière	Huhtamaki (85) Smurfit Kappa (33 - 87)
PET clair	735	Valorisation matière	France - Italie - Espagne Belgique
Mixte PET clair	1 855	Valorisation matière	
PE/PP	404	Valorisation matière	France - Italie - Portugal Belgique - Pays-Bas Suisse - Espagne
Mixte PEPPS	1 236	Valorisation matière	
Mixte PET foncé	497	Valorisation matière	Nord Pal Plast (59) Suez RV Plastiques Atl. (64) Dentis (Italie)
Acier	2 056	Valorisation matière	Celsa France (40) Hierros Servando Fernadez (Espagne)
Films plastiques	1 010	Valorisation matière	SRP (51) - IRP Recicladora (Portugal) - Inno Plastics (Suisse) Genepol (Espagne)
Papiers (gros de mag)	3 480	Valorisation matière	SAICA (Espagne)
Briques alimentaires	715	Valorisation matière	Essity (27) Lucarts SAS (88) SAICA (Espagne)
Petit aluminium	173	Valorisation matière	Alunova Recycling (Allemagne) PreZero Pyral (Allemagne)
Aluminium	232	Valorisation matière	Acin Costa Brava - Recuperaciones Perez (Espagne) Affimet (60) - Suez (50)
Flux développement rigide	817	Valorisation matière	France - Belgique - Espagne
Flux développement souple	365	Valorisation matière	SRP Recyclage (51)
Refus de tri	9 789	Valorisation énergétique	Covalor (85) Séché Environnement (44 - 53)

* Pornic Agglomération Pays de Retz, communauté de communes (CC) Sud Estuaire, CC de Grand Lieu, CC Sud Retz Atlantique

PAPIERS

Collectés via des colonnes d'apport volontaire, les papiers triés par les habitants transitent via les centres de transfert avant d'être envoyés vers des usines de recyclage. L'une est basée en Vendée, à l'Ile d'Elle. Mélangés à l'eau, débarrassés de leurs impuretés et désencrés, les papiers sont transformés en pâte à papier pour connaître une nouvelle vie de papier recyclé.

PRODUCTION DE PAPIERS DEPUIS 2020

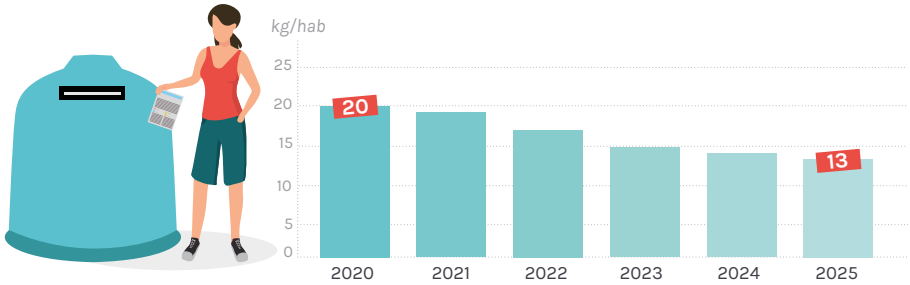

Tonnes	Kg/hab.	Type de valorisation	Lieu de destination
10 811	13	Valorisation matière	Huhtamaki (85) Belgique - Pays-Bas

VERRE

Tout comme les papiers, le verre doit être déposé dans les colonnes prévues à cet effet. Après avoir transité via des centres de transfert, le verre est envoyé vers une première usine pour être trié. Le calcin obtenu est ensuite acheminé vers une usine spécialisée dans le recyclage du verre pour être fondu et fabriquer de nouveaux emballages en verre.

PRODUCTION DE VERRE DEPUIS 2020

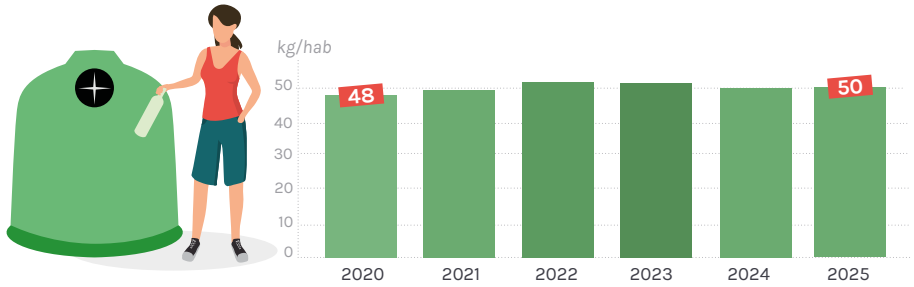

Tonnes	Kg/hab.	Type de valorisation	Lieu de destination
41 308	49,8	Valorisation matière	Verallia (16)

BIODÉCHETS

Plusieurs collectivités locales ont mis en place la collecte des biodéchets en porte-à-porte pour les professionnels ou en PAV pour les professionnels et les particuliers. Une fois collectés, ces déchets transitent vers la plateforme de compostage de Givrand. Ces restes alimentaires sont compostés avec des déchets verts broyés et sont ensuite acheminés vers des exploitations agricoles.

Tonnes	Kg/hab.	Type de valorisation	Lieu de destination
2 963	3,6	Valorisation organique	Exploitations agricoles



LES DÉCHETS DE DÉCHÈTERIES

Tonnages collectés
279 580 tonnes

Poids par habitant
337 kg/hab.

Evolution kg/hab 2024-2025
- 4,8 %

Taux de valorisation
91 %

60 % DES DÉCHETS VENDÉENS TRANSITENT PAR LES DÉCHÈTERIES

En Vendée, plus de la moitié des déchets vendéens transitent par les déchèteries, donnant ainsi toute leur importance à ce type d'équipement. La gestion des déchets de déchèterie est assurée par deux acteurs distincts : les collectivités locales, adhérentes de Trivalis, sont propriétaires de l'équipement et assurent la collecte en haut de quai, Trivalis prend en charge le traitement des déchets, une fois qu'ils sont déposés dans les bennes. Le département compte un réseau de 65 déchèteries. Chaque catégorie de déchets à sa propre filière de valorisation ou d'élimination.

PRODUCTION DE DÉCHETS DE DÉCHÈTERIE DEPUIS 2020

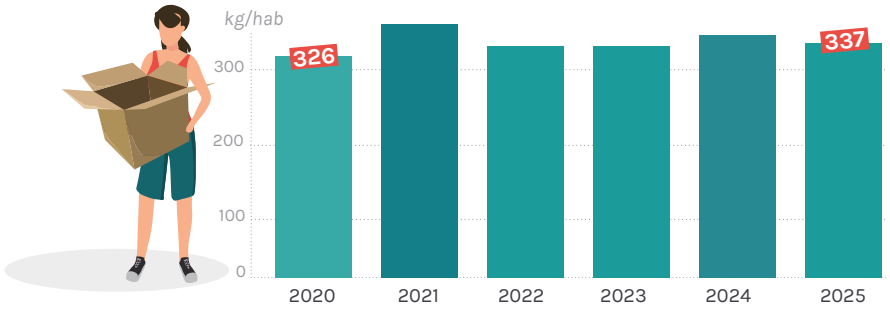

	Tonnes	Kg/hab.	Type de valorisation	Lieux de destination
DÉCHETS NON DANGEREUX				
Déchets végétaux	89 481	107,8	Valorisation organique	Filières agricoles
Gravats	77 091	92,9	Valorisation matière	Pris en charge par OCA BATIMENT
Bois	35 928	43,3	Valorisation matière	Pris en charge par OCA BATIMENT
Déchets ultimes	21 888	26,4	Enfouissement	Installations de stockage de Trivalis
Carton	10 982	13,2	Valorisation matière	Pris en charge par CITEO
Ferraille et métaux précieux	10 972	13,2	Valorisation matière	Bati Recyclage (85) Brangeon Recyclage (85)
Déchets Maison et Jardin	9 894	11,9	Valorisation matière et énergétique	Pris en charge par ECOMAISON
Déchets électriques et électroniques	8 164	9,8	Valorisation matière	Pris en charge par ECOSYSTEM
Plastiques rigides	6 435	7,8	Valorisation matière	Pris en charge par OCA BATIMENT
Plaques de plâtre	2 983	3,6	Valorisation matière	Pris en charge par OCA BATIMENT
Souches	1 868	2,3	Valorisation organique	Filières agricoles
Amiante	494	0,6	Enfouissement	Pris en charge par OCA BATIMENT
Plastiques souples	358	0,4	Valorisation matière	Bati Recyclage (85) Brangeon Recyclage (85)
Polystyrène	194	0,2	Valorisation matière	Pris en charge par CITEO
Divers (huisseries, laines de verre, ...)	69,3	0,1	Valorisation matière	Pris en charge par OCA BATIMENT
Pneumatiques	61	0,1	Valorisation matière	Pris en charge par ALIAPUR
Extincteurs	20	0,0	Valorisation matière	Pris en charge par ECOSYSTEM
Articles de Sport et Loisirs	31	0,0	Valorisation matière et énergétique	Pris en charge par ECOLOGIC
Articles de Bricolage et Jardin - Thermique	4,5	0,0	Valorisation matière et énergétique	Pris en charge par ECOLOGIC
DÉCHETS DANGEREUX				
Déchets dangereux REP	1 086	1,3	Valorisation énergétique	Pris en charge par ECODDS
Déchets dangereux Hors REP	979	1,2	Valorisation énergétique	Ortec (85)
Huiles minérales	340	0,4	Valorisation matière	Pris en charge par CYCLEVIA
Batteries	196	0,2	Valorisation matière	Ortec (85)
Huiles alimentaires	60	0,1	Valorisation matière	Dielix (78)

LES FILIÈRES À RESPONSABILITÉ ÉLARGIE DU PRODUCTEUR (REP)

La Responsabilité Élargie du Producteur (REP) mobilise fabricants, distributeurs et importateurs dans une démarche d'économie circulaire. En intégrant l'écoconception, la réparation, le réemploi et la gestion de fin de vie, ils contribuent à prolonger la durée de vie des produits et à réduire les déchets pour un avenir plus durable. Les filières REP concernent à la fois des produits à destination des ménages et des produits à usage professionnel. On compte aujourd'hui 19 filières agréées REP, avec en complément plusieurs sous-catégories.

LES REP présentes en déchèterie	
Article de bricolage et de jardin	ECOMAISON
Jouets	
Déchets Maison et Jardin	
Article de bricolage et de jardin Thermique	EcCOLOGIC
Article de sport et de loisirs	
Produits chimiques	ECO DDS
Article de bricolage – Outillage du peintre	
Produit et Matériaux de Construction du Bâtiment (PMCB)	OCA BATIMENT
Equipements électriques et électroniques	ECOSYSTEM
Lampes	
Extincteurs	
Huiles lubrifiantes	CYCLEVIA
Piles et accumulateurs	COREPILE
Textiles, linges et chaussures	RE_FASHION
Cartons	CITEO

Les autres REP	
Bateaux de plaisance et de sport	APER
Produits pyrotechniques	PYREO
Petits Appareils Extincteurs	ECOPAE
Dispositifs médicaux perforants	DASRI
Emballages ménagers et papiers graphiques	CITEO / LEKO
Emballages professionnels	CITEO PRO
Médicaments non utilisés	CYCLAMED
Pneumatiques	ALIAPUR / FRP / TYVAL
Produit du tabac	ALCOME
Véhicules	Recycler mon véhicule

RÉPARTITION DU TRAITEMENT DES DÉCHETS DE DÉCHÈTERIE

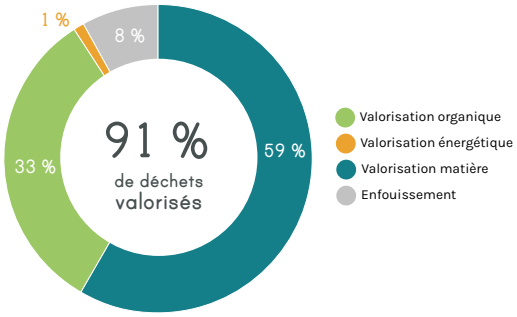

LES BONS GESTES POUR JETER MOINS

- DONNER ses objets et vêtements en bon état dans l'une des 17 recycleries vendéennes ou sur une zone de réemploi en déchèterie, pour leur donner une seconde vie.
- PRIVILÉGIER l'achat de produit indiquant un bon indice de réparabilité (note sur 10).
- Faire RÉPARER ses appareils électro-ménager plutôt que de les remplacer (bonus réparation proposé par l'Etat).
- RAPPORTER en magasin son vieux téléviseur lors de l'achat d'un neuf.
- UTILISER les tontes de pelouse en paillage au pied des arbres et arbustes, ou tondre sa pelouse en mode mulching. Broyer les petits branchages pour pailler les parterres.



LES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES

Tonnages collectés
98 023 tonnes

Poids par habitant
118 kg/hab.

Evolution kg/hab 2024-2025
- 4,2 %

Taux de valorisation
26 %

LES UVÉOR

Dans les Uvéor (Unité de valorisation énergétique et organique), les déchets fermentescibles sont extraits des ordures ménagères résiduelles. Les deux objectifs de ce traitement : valoriser en compost les déchets fermentescibles sur des terres agricoles et extraire les matières exploitables en Combustible Solide de Récupération (CSR). Le compost produit répond à la norme NFU 44-051.



18 129 tonnes
de compost produit

	Tonnages	Types de valorisation	Lieux de destination
OMR	18 129	Valorisation organique	Exploitations agricoles
	1 434	Valorisation matière	Decons (33) Recuperaciones Perez SL (Espagne)
	11 237	Valorisation énergétique	Alcéa (44) - Synerval (72) Arc-en-Ciel (44) - Lasse (49) EEW Energy (Allemagne)
	45 330	Enfouissement	Installations de stockage de Trivalis Installation de Grand'Landes (85) Installation de l'Eco-Centre (44) Installation d'Amailloux (79)

LES INSTALLATIONS DE STOCKAGE

Une installation de stockage des déchets non dangereux (ISDND) est une installation de traitement permettant de stocker définitivement les ordures ménagères résiduelles non valorisables, c'est-à-dire non recyclables. Un ensemble de mesures visant à assurer l'étanchéité du stockage sont mises en place, constituée d'une barrière passive (géologique) et d'une barrière active (géomembrane).



Déchets enfouis
OMR, refus d'Uvéor, tout-venant et boues de stations d'épuration

Traitement hors Vendée

3 340 tonnes d'ordures ménagères ont été traitées dans des exutoires n'appartenant pas à Trivalis : installations de stockage (53-79), TMB (44) et unité de valorisation énergétique (44 -72)

PRODUCTION D'ORDURES MÉNAGÈRES DEPUIS 2020

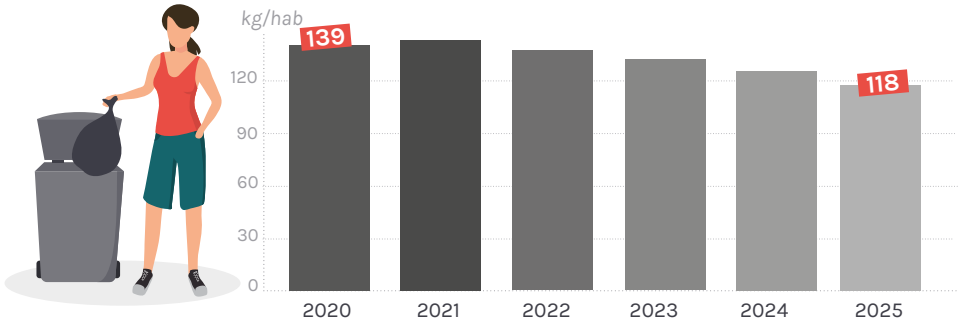

LE BILAN GÉNÉRAL DES DÉCHETS

566 kg /an / habitant
- 26 kg par rapport à 2024

80 % de déchets valorisés
+ 3,9 % par rapport à 2024

DÉCHETS COLLECTÉS EN 2025 EN VENDÉE

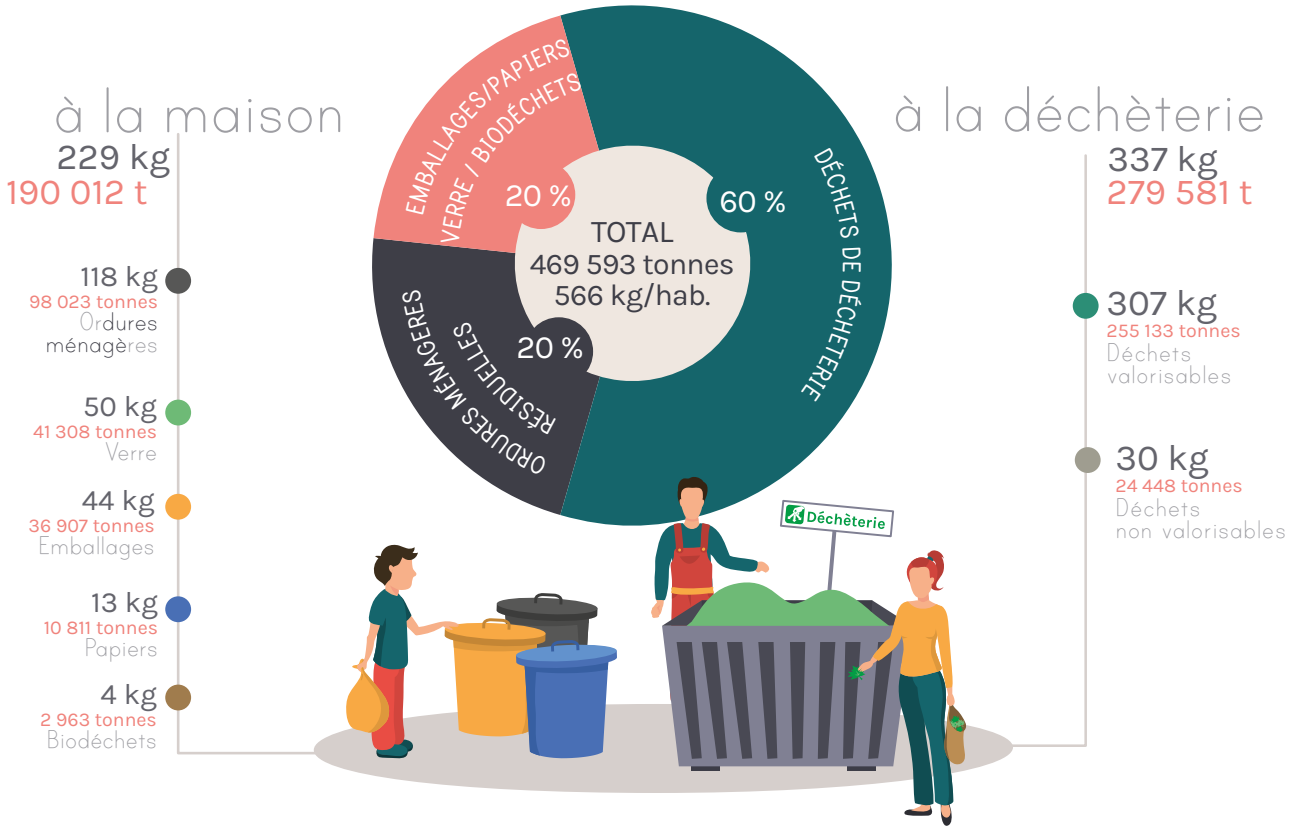

RÉPARTITION DU TRAITEMENT DES DÉCHETS

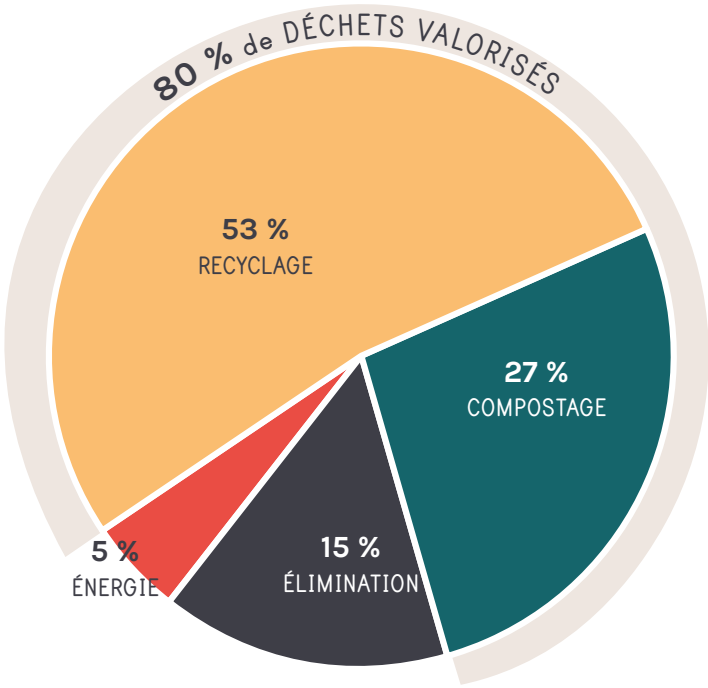

LES COMPTES FINANCIERS : LES CHIFFRES-CLÉS

68,8 millions
de budget
de fonctionnement

Le Compte Financier Unique 2025 propose un résultat de fonctionnement proche de l'exercice antérieur.

L'élément principal en produit concerne les performances en retrait du flux valorisable issu des emballages. L'exportation des emballages sur des sites privés extérieurs au département n'ont pas offert le rendement espéré. Par ailleurs, le taux de refus s'étant dégradé, les quantités valorisables ont été réduites.

A l'inverse, on a pu observer des reventes supérieures aux estimations du budget.

Il est également signalé que les produits comptabilisés pour la REP PMCB sont essentiellement des rattachements comptables basés sur une évaluation des soutiens à percevoir. Ces données seront à confirmer effectivement en 2026. En effet, le syndicat n'a perçu que des acomptes au titre du 1er semestre 2024 en cours d'année. L'année 2025 a constaté un niveau de tonnages d'ordures ménagères (OM) et de tout-venant inférieur aux estimations initiales, et globalement, les tonnages traités ont été inférieurs aux prévisions.

La gestion dynamique de la trésorerie et les remboursements anticipés temporaires d'emprunts ont permis de réduire les tirages d'emprunt en cours d'exercice et ainsi de réduire de façon sensible les charges financières.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2025

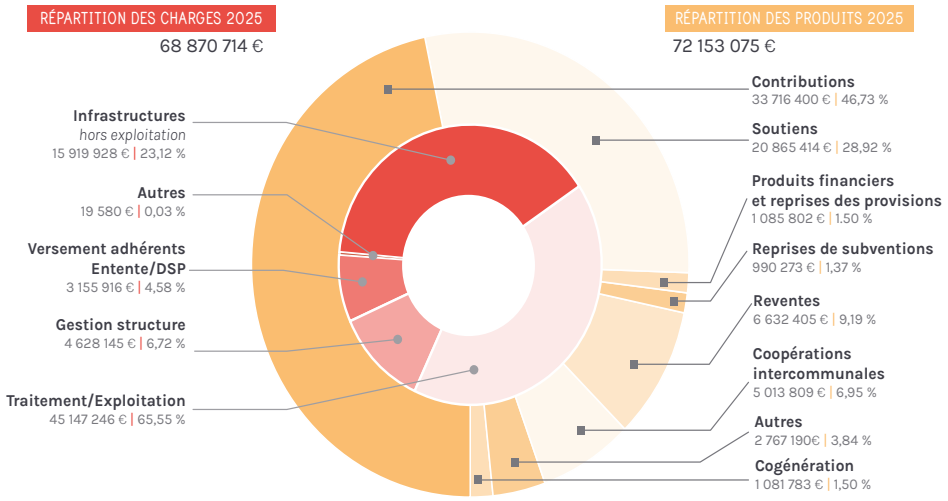

BUDGET D'INVESTISSEMENT 2025

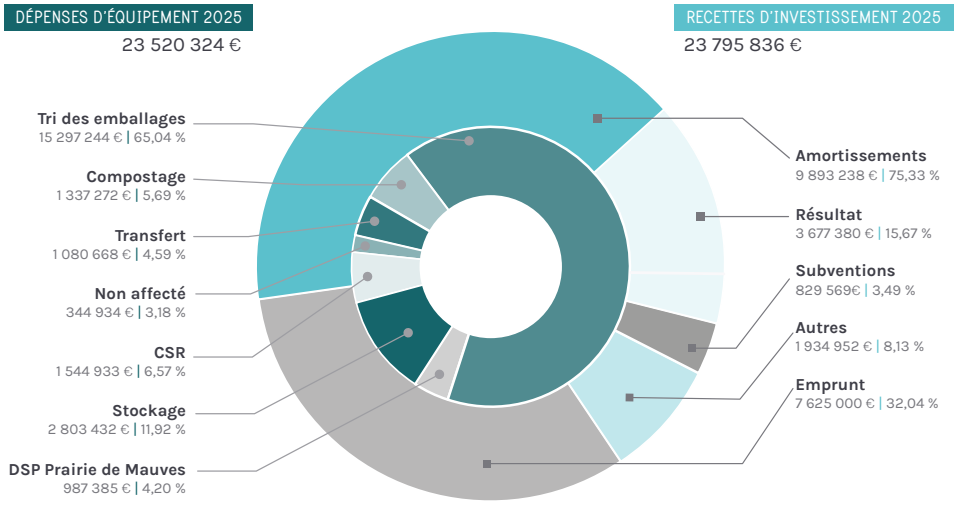

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

		Budget voté	Compte financier unique
Fonctionnement	*Recettes*	74 484 506 €	72 153 075 €
	Dépenses		68 870 814 €
Investissement	*Recettes*	64 314 429 €	43 527 186 €
	Dépenses		51 394 513 €
BUDGET GLOBAL	*Recettes*	138 798 935 €	115 680 261 €
	Dépenses		120 265 327 €

RÉSULTATS 2025

Résultat de fonctionnement	Exécution	3 282 261 €
	Report n-1	750 000 €
	Clôture	**4 032 261 €**
Résultat d'investissement	Exécution	7 867 327 €
	Report n-1	8 462 462 €
	Clôture	**595 135 €**
RÉSULTAT GLOBAL		**4 627 396 €**



CONTRIBUTIONS 2025 FACTURÉES PAR MATÉRIAUX

Données chiffrées TTC	Total	Coût/tonne	Coût/habitant
EMBALLAGES, VERRE, PAPIERS ET BIODÉCHETS			
Biodéchets	306 016 €	103,28 €	0,37 €
Emballages (dont refus de tri)	- 3 791 482 €	- 102,73 €	- 4,57 €
Papiers	- 1 133 586 €	- 104,85 €	- 1,37 €
Verre	- 662 148 €	- 16,03 €	- 0,80 €
DÉCHETS DE DÉCHÈTERIE			
Tout-venant	7 668 065 €	355,62 €	9,24 €
Déchets verts	3 851 876 €	43,42 €	4,64 €
Gravat	1 762 170 €	22,86 €	2,12 €
Bois	- 140 674 €	- 3,91 €	- 0,17 €
Ferraille	- 238 815 €	- 21,80 €	- 0,29 €
Plastiques souples	98 085 €	274,08 €	0,12 €
Plastiques rigides	- 251 440 €	- 38,52 €	- 0,30 €
Amiante	144 310 €	291,93 €	0,17 €
Plaques de plâtre	- 123 698 €	- 41,32 €	- 0,15 €
Polystyrène	49 784 €	256,25 €	0,06 €
Souches	186 994 €	100,11 €	0,23 €
Déchets dangereux	1 218 120 €	454,40 €	1,47 €
Carton	868 352 €	79,08 €	1,05 €
Déchets électriques et électroniques	- 672 739 €	- 81,84 €	- 0,81 €
Déchets d'ameublement	- 371 130 €	- 38,94 €	- 0,45 €
Autres	297 €	8,33 €	0,00 €
Forfait et non conformités	320 259 €	1,19 €	0,40 €
ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES			
Ordures ménagères résiduelles	26 431 233 €	269,64 €	31,85 €
Total général 2025	**35 529 851 €**	**75,89 €**	**42,81 €**

ÉVOLUTION DES CONTRIBUTIONS

	Total	Coût/tonne	Coût/habitant
2025	**35 529 851 €**	**75,89 €**	**42,81€**
2024	35 236 250 €	72,34 €	42,83 €
2023	34 221 979 €	72,10 €	41,90 €
2022	32 883 428 €	69,24 €	40,69 €

Données chiffrées TTC

La réalisation 2025 en matière de contribution atteint 35,53 M€ soit 42,81 €/hab DGF soit une stabilité par rapport à 2024. Il est précisé qu'un soutien exceptionnel pour lutter contre l'inflation, de 1,25 M€ mis en œuvre en 2023 avait réduit le montant des partcipations des EPCI. La baisse des tonnages d'OM et de Tout-Venant ainsi que la mise en oeuvre de la REP PMCB ont permis de contenir la hausse des charges et de la TGAP.

LES COMPTES FINANCIERS : LES CHIFFRES-CLÉS

EMPRUNTS ET DETTE

	2021	2022	2023	2024	**2025**
CRD au 31/12/N*	42 124 276 €	46 278 147 €	45 523 234 €	39 612 523 €	**40 547 224 €**
Taux moyen dette échéances + ICNE	2,82%	2,57%	2,11 %	2,08 %	**2,01 %**
Capacité de désendettement	3,00	2,95	5,19	3,07	**3,47**
Dette par habitant	52,57 €	57,27 €	55,76 €	48,15 €	**48,86 €**

** CRD retraité du fonds de soutien €/CHF*



COÛT DE TRAITEMENT (DONNÉES SINOË)

Données chiffrées € HT	Ordures ménagères	Biodéchets	Tri	Déchets de déchèteries	Gestion de proximité	**Total 2025**
Charges de structure et communication	1 490 056 €	10 935 €	1 191 368 €	635 943 €	13 669 €	3 341 971 €
TOTAL Charges techniques	**26 244 737 €**	**412 186 €**	**16 837 483 €**	**17 001 221 €**	**217 677 €**	**60 713 304 €**
Prévention	*230 147 €*	*0 €*	*216 001 €*	*161 991 €*	*217 677 €*	*825 817 €*
Transfert-Transport	*3 403 267 €*	*211 781 €*	*3 317 570 €*	*6 206 478 €*	*0 €*	*13 139 096 €*
Traitement des déchets non dangereux	*22 611 322 €*	*200 405 €*	*11 855 049 €*	*10 632 751 €*	*0 €*	*45 299 528 €*
Déchets dangereux	*0 €*	*0 €*	*1 448 863 €*	*0 €*	*0 €*	*1 448 863 €*
TOTAL des charges HT	**27 734 793 €**	**423 121 €**	**18 028 851 €**	**17 637 163 €**	**231 346 €**	**64 055 275 €**
Ventes de produits et d'énergie	1 359 573 €	0 €	3 592 791 €	2 273 887 €	0 €	7 690 252 €
Aides et soutiens	177 811 €	0 €	15 028 663 €	5 372 385 €	0 €	20 578 858 €
Autres produits	3 836 361 €	3 214 662 €	- 13 792 340 €	7 964 095 €	8 174 299 €	9 397 077 €
TOTAL DES PRODUITS hors contributions	**5 373 745 €**	**3 214 662 €**	**4 829 114 €**	**16 074 367 €**	**8 174 299 €**	**37 666 187 €**

SOUTIENS DES ÉCO-ORGANISMES

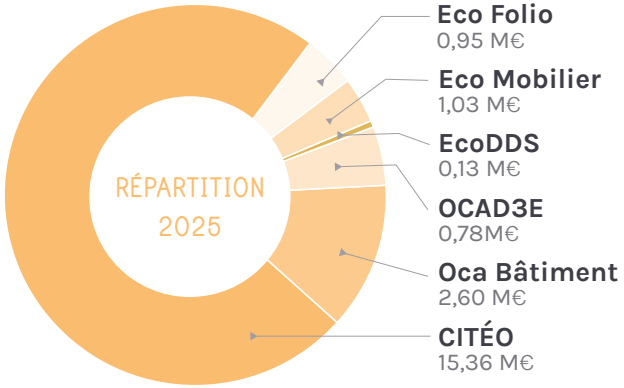

COÛT DE TRAITEMENT

> Le **coût complet** correspond à l'ensemble des charges.
> Le **coût technique** correspond à l'ensemble des charges moins la revente des matériaux.
> Le **coût aidé** correspond au coût technique moins les soutiens perçus.

ÉVOLUTION DU COÛT EN EUROS PAR HABITANT

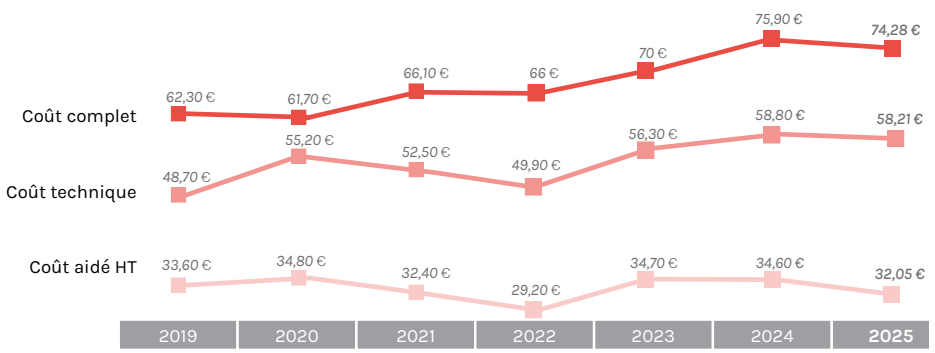

	Ordures ménagères	Biodéchets	Tri	Déchets de déchèteries	Gestion de proximité	TOTAL
Données en €						
Coût complet HT	26 485 448 €	412 186 €	17 100 207 €	17 109 541 €	217 644 €	**61 325 058 €**
Coût technique HT	21 834 081 €	412 062 €	11 290 583 €	14 356 364 €	217 677 €	**48 110 768 €**
Coût aidé HT	21 111 703 €	412 049 €	- 3 976 471 €	8 823 980 €	115 662 €	**26 486 923 €**
Données en € / tonne						
Coût complet HT	270,20 €	139,10 €	198,80 €	84,60 €	0,60 €	**157,50 €**
Coût technique HT	222,70 €	139,10 €	131,20 €	70,90 €	0,60 €	**123,56 €**
Coût aidé HT	215,40 €	139,10 €	- 46,20 €	43,60 €	0,30 €	**68,02 €**
Données en € / habitant DGF *(829 931)*						
Coût complet HT	32,20 €	0,50 €	20,80 €	20,80 €	0,30 €	**74,28 €**
Coût technique HT	26,50 €	0,50 €	13,70 €	17,50 €	0,30 €	**58,21 €**
Coût aidé HT	25,70 €	0,50 €	- 4,80 €	10,70 €	0,10 €	**32,05 €**

LES PRINCIPAUX MARCHÉS DE PRESTATIONS 2025

2023-M465 MGP VENDEE TRI	**10 806 648,40 €**
ARC EN CIEL 2034	825 487,88 €
BRANGEON TRANSPORTS	154 858 €
LE GOFF BREHAISE DE TRANSPORTS	85 894,20 €
SEPUR	1 800 844,53 €
SERVICE DE GESTION COMPTABLE	4 761 758,69 €
SUEZ RV IDF	634 212,15 €
SUEZ RV SUD OUEST	934 427,80 €
TRAIT D'UNION	607 606,15 €
TRANSEMIEL	828 400 €
TRANSORTS MARTY GERARD	173 250 €
20176M042 MGP Trivalandes	**6 755 481,35 €**
ONYX GEVAL VENDEE COMPOST	6 755 481,35 €
2017-M061 MGP Trivalonne	**2 712 248,12 €**
URBASER ENVIRONNEMENT	2 712 248,12 €
2020-M090 Lot 1 Gravats	**2 690 061,03 €**
BATI RECYCLAGE	**2 690 061,03 €**
2023-M002 Lot 1 Transport départemental	**2 096 577,11 €**
ARRIVE ENVIRONNEMENT	52 422,27 €
BRANGEON TRANSPORT	112 319,43 €
DUFEU JACKY	939 075,65 €
MAUFFREY PAYS DE LA LOIRE	307 949,29 €
RAVE PAYS DE LA LOIRE	241 348,95 €
TRANSPORT PEROCHEAU SAS	263 109,32 €
TRANSPORT SF	180 352,20 €
2022-M248 Refus de tri	**1 447 784,69 €**
ALCEA	135 249,76 €
COVALOR SAS	655 665,29 €
SECHE ECO INDUSTRIES	469 750,28 €

SECHE TRANSPORTS	83 778,48 €
VALO LOIRE	103 340,88 €
2022-M175 Exploitation des 3 ISDND	**1 250 022,26 €**
BATI RECYCLAGE	1 250 022,26 €
2021-M135 Lot 1 Déchets Ménagers Spéciaux	**1 151 467,13 €**
ORTEC SERVICES ENVIRONNEMENT	1 151 467,13 €
2022-M175 Exploitation des 3 ISDND	**1 343 130,47 €**
BATI RECYCLAGE	1 328 055,47 €
SERVICE DE GESTION COMPTABLE	15 075 €
2021-M135 Lot 1 Déchets Ménagers Spéciaux	**1 234 792,49 €**
ORTEC SERVICES ENVIRONNEMENT	1 234 792,49 €
2023-M548 Lot 1 - Traitement des lixiviats (sauf Ile d'Yeu et Talmont)	**1 057 191,16 €**
OVIVE	1 057 191,16 €
2022-M006 Lot 1 Exploitation Transfert La Guérinière - La Barre-de-Monts - Givrant	**1 014 104,35 €**
PAUL GRANGJOUAN SOC ASSAINISSEMENT	1 014 104,35 €
2023-M548 Lot 1 - Traitement des lixiviats (sauf Ile d'Yeu et Talmont)	**1 081 264,44 €**
OVIVE	938 751,69 €
2024-M200 Lot 1 CFDU Nord Ouest	**850 810,57 €**
BATI RECYCLAGE	341 569,09 €
COVED SASU	509 241,48 €
TRIPAPYRUS	113 22,69 €
2020-M091 Lot 1 Déchets verts NORD OUEST	**868 670,21 €**
LOCA RECUPER	664 824,90 €
COVED SASU	203 845,31 €
2024-M010 Lot 2 Transport maritime Ile d'Yeu	**855 069,12 €**
SOCIETE DES ETS PAJAROLA	466 195,93 €
SUEZ RV OUEST	388 873,19 €

2024-M200 Lot 5 CFDU Nord Est	**701 825,69 €**
BRANGEON RECYCLAGE ATLANTIQUE	150 174,23 €
BRANGEON TRANSPORTS	560 454,48 €
TRANSPORTS PEROCHEAU SAS	15 785 €
2024-M010 Lot 1 Exploitation Ile Yeu	**680 304,64 €**
BUCHOUL RECYCLAGE	37 739,79 €
SUEZ RV OUEST	642 564,85 €
2024-M200 Lot 4 CFDU Sud	**641 574,25 €**
BATI RECYCLAGE	361 223,58 €
PAUL GRANDJOUAN SOC ASSAINISSEMENT	237 619,88 €
SUD VENDEE RECYCLAGE	42 730,79 €
2022-M006 LOT 2 - Exploitation centres de transfert Angles - Foussais - Mouzeuil	**564 457,13 €**
BATI RECYCLAGE	547 088,29 €
SUD VENDEE RECYCLAGE	17 368,84 €
2024-M201 Lot 2 Déchets verts et souches Sud Ouest	**523 093,99 €**
PAUL GRANDJOUAN SOC ASSAINISSEMENT	76 330,02 €
VALDEFIS	446 763,97 €
2021-M136 LOT 1 - Déchets verts Centre	**449 455,24 €**
COVED SASU	44 539,07 €
FONTAN TRANSPORTS	119 561,54 €
LOCA RECUPER	285 354,63 €
2024-M200 Lot 3 CFDPV Sud Ouest	**433 598,78 €**
BRANGEON RECYCLAGE ATLANTIQUE	82 746,41 €
BRANGEON TRANSPORTS	335 067,37 €
TRANSPORTS PEROCHEAU SAS	15 785 €
2024-M200 Lot 2 CFDUPV Centre	**424 921,83 €**
BRANGEON RECYCLAGE ATLANTIQUE	92 168,39 €
BRANGEON TRANSPORTS	319 223,44 €

TRANSPORTS PEROCHEAU SAS	13 530 €
2021-M136 Lot 2 Déchets verts Sud	**418 358,57 €**
FONTAN TRANSPORTS	132 620,37 €
VALDEFIS	285 738,20 €
2021-M136 Lot 3 Déchets verts Est et Nord Est	**378 196,62 €**
LOCA RECUPER	378 196,62 €
2022-M006 LOT 3 - Exploitation centres de transfert St Prouant - La Boissière	**352 835,38 €**
BRANGEON ENVIRONNEMENT	352 835,38 €
2020-M090 Lot 3 Polystyrène	**217 094,04 €**
TRAIT D'UNION	93 567,48 €
TRIPAPYRUS	43 177,68 €
VENDEE POLYSTYRENE	80 348,88 €
2023-M548 Lot 2 Lixiviats Talmont St Hilaire et Ile Yeu	**215 858,63 €**
MOBIPUR	66 108,33 €
OVIVE	149 750,30 €
2021-M179 Lot 3 Cogénération ISD Tallud	**185 362,27 €**
VALOTECH ENERGIES	185 362,27 €
22023-M389 Lot 1 Transport et vidage Compost issu d'OM	**144 357,54 €**
CORBINEAU	11 397,22 €
DUFEU JACKY	18 585,34 €
FONTAN TRANSPORTS	65 478,80 €
VEOLIA AGRICULTURE FRANCE	48 896,18 €
2021-M179 Lot 2 Cogénération ISD Ste Flaive	**121 936,87 €**
VALOTECH ENERGIES	121 936,87 €
2021-M363 Lot 2 Analyses air	**112 861,46 €**
GINGER BURGEAP	112 861,46 €
2011-C011 Convention SCE Challans	**104 843,61 €**
CHALLANS GOIS COMMUNAUTE	104 843,61 €

LES INDICATEURS DE SUIVI

Les indicateurs présentés ici ont pour but de dresser le bilan des performances de l'exercice de la compétence traitement des déchets, notamment au regard des obligations réglementaires constituées par la loi relative à la Transition énergétique. Ces indicateurs permettent d'évaluer l'action du syndicat et ses performances dans le traitement des déchets.



INDICATEURS GÉNÉRAUX

NOMBRE D'HABITANTS

	2022	2023	2024	2025
Population DGF	808 115	816 363	822 711	**829 931**
Pop. INSEE municipale	685 442	692 705	699 459	**655638**

COÛT AIDÉ (COLLECTE + TRAITEMENT)

2022	2023	2024	2025
95,87 €	**100,68 €**	104,05	non connu

Coût en euro par habitant (DGF)

PRODUCTION DMA (HORS GRAVATS)

Objectif
Loi Agec
> - 15 % en 2030, par rapport à 2010 (soit 423 kg)

2010		2022	2023	2024	2025
497 kg		486 kg	482 kg	496 kg	**473 kg**
	Pourcentage d'évolution par rapport à 2010	- 2,2 %	- 3,0 %	**- 0,2 %**	**- 4,8 %**

Quantité en kg par an et par habitant (DGF)

INDICATEURS DE PERFORMANCE

TAUX DE VALORISATION (MATIÈRE ET ORGANIQUE)

Objectifs

Loi Transition énergétique

> 55 % de déchets valorisés en 2020

> 65 % de déchets valorisés en 2025

2022	2023	2024	2025
70,90 %	75 %	77 %	**79 %**

Données hors gravats, déchets dangereux, amiante et extincteurs

TAUX DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

Objectifs

Loi Agec

> valoriser énergétiquement au moins 70 % des déchets ne pouvant faire l'objet d'une valorisation matière, d'ici 2025

2022	2023	2024	2025
9,25 %	13,41 %	7,93 %	**12,25**

INDICE DE RÉDUCTION DE L'ENFOUISSEMENT

Objectifs

Loi Transition énergétique

> réduction de 30 % de l'enfouissement en 2020, par rapport à 2010

> réduction de 50 % de l'enfouissement en 2025, par rapport à 2010

2022	2023	2024	2025
59	54	51	**40**

Base 100 en 2010 (174 699 tonnes)

Trivalis

ENSEMBLE VALORISONS NOS DÉCHETS

Syndicat mixte départemental d'études et de traitement des déchets ménagers et assimilés de la Vendée

31 rue de l'Atlantique CS 30605 | 85015 La Roche-sur-Yon | Tél : 02 51 451 451
www.trivalis.fr

@trivalis85